

COMMUNICATIONS

FRACTURES NUMÉRIQUES

— Mariella Collini

Malgré les efforts réalisés pour accroître la connexion de la population, le chemin vers la réduction des fractures numériques demeure parsemé d'embûches dans une ère où le numérique façonne de nombreux aspects du quotidien. Immersion dans un récent rapport¹ de l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) sur la fracture numérique en contexte québécois.

L'expression « fracture numérique » est apparue dans les années 1990 pour désigner les écarts d'accès à Internet. Aujourd'hui, certains proposent plutôt de parler de « fractures numériques » pour illustrer la pluralité des défis associés au numérique : les inégalités d'accès aux technologies numériques, les inégalités de compétences et d'usages et les inégalités de bénéfices sociaux liés à l'usage des technologies numériques. L'analyse de l'INRS fait ressortir sept principaux facteurs de vulnérabilité numérique : âge, localisation géographique, revenu, compétences, niveau d'éducation, type de ménage (personnes vivant seules) et statut d'immigration. Plus généralement, les disparités numériques de groupes de la population posent divers défis tels qu'un accès limité à l'information, des difficultés d'accès aux services publics ou encore des possibilités réduites de participer aux consultations citoyennes en ligne.

■ Première fracture

Si dorénavant 100 % des 80 928 foyers admissibles ont accès à une connexion haut débit en Abitibi-Témiscamingue dans le cadre de l'Opération haute vitesse², des disparités notables demeurent. Selon l'enquête NETendances 2023, le taux de branchement à Internet à la maison s'établissait à 76 % en Abitibi-Témiscamingue, comparativement à 93 % à l'échelle provinciale, positionnant la région à l'avant-dernier rang au Québec. Par ailleurs, les adultes de la région étaient proportionnellement moins nombreux que ceux du Québec à posséder un ordinateur (56 % c. 81 %), un téléphone cellulaire (72 % c. 83 %) ou une tablette électronique (52 % c. 61 %)³. Précisons que les données ne permettent pas de qualifier la qualité

et la rapidité de la connexion Internet résidentielle ou encore l'extension du réseau cellulaire. Il appert que malgré les initiatives publiques pour accroître l'accès au numérique, on observe que cette fracture est persistante.

■ Deuxième fracture

La deuxième fracture se concentre sur les disparités dans les compétences nécessaires à l'utilisation du numérique. En Abitibi-Témiscamingue, la proportion d'internautes réguliers se maintient en fin de peloton avec une part de 79 % d'internautes, comparativement à 94 % pour l'ensemble des régions³. Généralement, les adultes âgés de 45 ans et plus sont moins nombreux à utiliser Internet. Aussi, on note une moindre proportion de personnes (51 %) ayant effectué au moins un achat en ligne que celle observée dans l'ensemble du Québec (62 %)³. Ce degré de fracture met également en relation les niveaux de littératie nécessaire à l'utilisation du numérique. Le rapport rappelle qu'il est essentiel de reconnaître que l'accès aux technologies ne garantit pas une utilisation efficace et autonome. À ce chapitre, la littératie demeure un enjeu majeur dans la région où 58 % de la population adulte de 15 ans et plus n'atteint pas le niveau minimal requis pour fonctionner de manière autonome. Ce taux de littératie positionne l'Abitibi-Témiscamingue parmi les régions du Québec avec les plus fortes proportions de personnes analphabètes.

■ Troisième fracture

La troisième fracture concerne les inégalités liées aux avantages potentiels découlant de l'utilisation des technologies numériques. Le rapport met l'accent sur l'utilisation d'Internet pour interagir avec les services

gouvernementaux. De récentes données québécoises indiquent que les services en ligne ne profitent pas uniformément à la population. En 2023, 22 % de la population québécoise déclarait ne pas utiliser les services gouvernementaux en ligne, avec des différences notables selon l'âge, le revenu et le niveau d'éducation. Les 55 ans et plus, les personnes adultes diplômées du primaire ou du secondaire ou encore celles ayant des revenus de 40 000 \$ et moins avaient moins tendance à utiliser Internet pour interagir avec le gouvernement⁴.

■ En conclusion

À la lumière des diverses mesures et pratiques d'inclusion numérique recensées dans le rapport, les auteures préconisent l'adoption d'une approche intégrée qui englobe l'accès au numérique, la conception inclusive, la médiation numérique et l'éducation au numérique. Ces notions mettent en évidence certains angles morts qui contrecarrent les efforts d'inclusion du numérique, notamment l'absence de stratégie nationale d'inclusion numérique, de maillage territorial, d'un repérage des publics en situation de vulnérabilité numérique ou encore d'un soutien financier et technique aux organismes communautaires qui jouent un rôle dans l'atténuation des effets des fractures numériques. ■

Sources : 1. Hébert et coll., La fracture numérique : contexte québécois, pistes d'action et perspectives internationales, INRS pour le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 2024. 2. Secrétariat à l'Internet haute vitesse, Carte interactive : dernière publication 30-09-2024 [en ligne]. 3. Académie de la transformation numérique (ATN), Portrait numérique des régions - Abitibi-Témiscamingue et ensemble du Québec, 2023. 4. ATN, NETendances 2023 - Services gouvernementaux en ligne, données citoyennes et cybersécurité, 2024.

PAUVRETÉ ET INÉGALITÉS, DÉVELOPPEMENT SOCIAL

FACETTES DE LA PAUVRETÉ

— Mariella Collini

L'indice de défavorisation matérielle et sociale (IDMS) mesure les inégalités socioéconomiques d'un territoire en tenant compte des caractéristiques des milieux de vie plutôt que des personnes. Le plus récent indice révèle que certaines MRC de l'Abitibi-Témiscamingue sont économiquement vulnérables, tandis que d'autres présentent des fragilités sociales marquées.

L'indice de défavorisation comprend deux dimensions, une matérielle et une sociale, qui peuvent être combinées. Afin de cerner les inégalités à l'échelle des MRC de la région, la défavorisation est analysée en référence aux quintiles de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue (quintiles régionaux), ce qui permet de comparer les MRC. Le tableau indique le nombre et la proportion de personnes de chaque MRC vivant dans les secteurs les plus défavorisés de la région.

■ Défavorisation matérielle

D'après l'IDMS, la MRC d'Abitibi-Ouest se démarque des autres territoires de la région par une large part de sa population (39 %) vivant dans un milieu dont les conditions économiques (revenus, niveau de scolarité, participation au marché du travail) sont généralement plus faibles comparativement à l'ensemble de la région. Les MRC de La Vallée-de-l'Or, d'Abitibi et de Témiscamingue présentent des proportions de population matériellement très défavorisées comparables à la moyenne de la région. La Ville de Rouyn-Noranda se distingue favorablement des autres MRC de la région, étant la moins fortement touchée par la défavorisation matérielle. De manière

générale, le territoire bénéficie d'un marché du travail dynamique, d'une population plus scolarisée et d'une structure économique diversifiée et moins vulnérable aux perturbations. Comme la MRC de La Vallée-de-l'Or se caractérise aussi par un caractère fortement urbain, le poids démographique des communautés autochtones, qui sont souvent confrontées à des conditions économiques précaires, peut expliquer la proportion plus élevée de population plus défavorisées au plan matériel.

■ Défavorisation sociale

La défavorisation sociale est plus prononcée sur les territoires de Rouyn-Noranda, d'Abitibi et de La Vallée-de-l'Or. On observe généralement que le tissu social des populations urbaines présente une plus grande fragilité, notamment en raison de la prévalence de la monoparentalité ou de personnes vivant seules. À l'inverse, les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue présentent des proportions de population socialement très défavorisée moins élevées que la moyenne régionale.

■ Défavorisation combinée

En combinant la défavorisation matérielle et sociale, la MRC d'Abitibi-Ouest détient la

plus forte proportion de population vivant dans des milieux fortement défavorisés, avec 29 %. Suivent les MRC de La Vallée-de-l'Or et d'Abitibi, où 22 % de la population forme le groupe le plus défavorisé. Les MRC de Témiscamingue et de Rouyn-Noranda affichent les plus faibles proportions de population vivant dans un milieu fortement défavorisé, soit approximativement 15 %.

■ Évolution de la défavorisation

Entre 2016 et 2021, l'IDMS affiche des variations notables dans les différentes MRC de la région. Au Témiscamingue, la proportion de la population fortement défavorisée a diminué de près de 10 points de pourcentage, ce qui témoigne principalement du renforcement des liens sociaux au sein du milieu. La Vallée-de-l'Or voit aussi une légère amélioration de l'IDMS (-2,4 points), grâce à une embellie des conditions matérielles. Inversement, la défavorisation s'est accentuée dans la MRC d'Abitibi (+9 points), où on note une hausse de la part de population fortement défavorisée socialement. Pour la Ville de Rouyn-Noranda et la MRC d'Abitibi-Ouest, l'IDMS est resté relativement stable, suggérant une constance des conditions sociales et matérielles des milieux de vie de ces populations. ■

Distribution de la population défavorisée¹ selon les dimensions de l'indice de défavorisation > MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021

	Population couverte par l'indice ²	IDMS de 2021						IDMS de 2016	
		Défavorisation matérielle		Défavorisation sociale		Défavorisation combinée		Défavorisation combinée	
		n	%	n	%	n	%	n	%
Abitibi	22 430	4 623	20,6 %	5 442	24,3 %	4 902	21,9 %	2 973	13,3 %
Abitibi-Ouest	19 695	7 644	38,8 %	2 139	10,9 %	5 781	29,4 %	5 719	28,9 %
La Vallée-de-l'Or	41 579	8 414	20,2 %	8 936	21,5 %	9 316	22,4 %	10 274	24,8 %
Rouyn-Noranda	39 699	3 991	10,1 %	10 206	25,7 %	5 747	14,5 %	5 887	14,9 %
Témiscamingue	15 244	3 232	21,2 %	1 068	7,0 %	2 334	15,3 %	3 859	24,8 %
Abitibi-Témiscamingue	138 647	27 904	20,1 %	27 791	20,0 %	28 080	20,3 %	28 712	20,7 %

Notes : 1. Quintile régional le plus défavorisé. 2. L'indice de défavorisation est calculé au niveau géographique de l'aire de diffusion, le plus petit pouvant permettre la diffusion des données de recensement. Il n'est pas possible d'assigner un indice de défavorisation pour toutes les aires de diffusion, notamment pour celles comprenant une forte part de la population vivant en ménages collectifs ou encore pour celles où les données ne sont pas disponibles. Ainsi, l'indice de défavorisation couvrirait 94 % de la population régionale en 2021 et 95 % en 2016.
Source : Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), à partir des données des recensements de 2021 et 2016 [en ligne].

HABITATION

MÉNAGES LOCATAIRES EN PERSPECTIVE

— Mariella Collini

Basée sur l'Indice du logement locatif canadien (ILL), l'analyse des ménages locataires met en évidence d'importantes disparités de revenu, d'abordabilité et de surpeuplement au sein de différents groupes de la population dans les MRC de la région. Examen des conditions vécues par les ménages locataires pour favoriser une approche adaptée aux besoins.

Peu importe la MRC de résidence, les ménages locataires déclarent un revenu moyen total en deçà de celui des locataires de l'ensemble du Québec. Ce constat est le même, peu importe le genre du principal soutien du ménage.

■ Part du revenu attribuée au logement

Selon les MRC de la région, le revenu moyen des ménages locataires varie de 46 960 \$ à 56 500 \$ alors que ce même revenu déclaré est de 17 800 \$ à 19 960 \$ chez les ménages locataires appartenant au quartile le plus défavorisé. Tandis que le coût du logement¹ représente de 14 % à 16 % du revenu de l'ensemble des ménages locataires, il accapare de 32 % à 41 % du revenu des ménages les plus défavorisés. Ce maximum est d'ailleurs atteint dans La MRC de la Vallée-de-l'Or, soit une proportion tout juste sous la moyenne québécoise (43 %).

■ Taux d'effort des ménages locataires selon le principal soutien du ménage

Il est considéré que les ménages paient trop cher pour se loger dès que la part de revenu accordée au logement dépasse 30 %. Peu importe la MRC, les femmes locataires étant le principal soutien du ménage sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à occuper un logement inabordable. Leur proportion atteint plus

du quart dans les MRC de La Vallée-de-l'Or et d'Abitibi, contre 20 % et moins pour les soutiens masculins qui consacrent 30 % et plus de leur revenu pour se loger.

Quel que soit le territoire de MRC, les ménages locataires dont le principal soutien financier est une personne aînée sont plus susceptibles de déboursier 30 % et plus de leur revenu pour se loger. Le taux d'effort des ménages aînés atteint 36 % dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, et varie de 18 % au Témiscamingue à 29 % à Rouyn-Noranda. Suivent les ménages dont le principal soutien est âgé de 45 à 64 ans pour une majorité des MRC de la région, soit Rouyn-Noranda, Abitibi-Ouest, La Vallée-de-l'Or et Témiscamingue. La MRC d'Abitibi se distingue par la plus forte proportion de jeunes ménages (15-29 ans) déboursant 30 % et plus de leur revenu (25 %).

Le taux d'effort pour se loger varie aussi selon le type de ménage. Les ménages non familiaux, qui comprennent les personnes seules ou les colocataires, présentent le taux d'effort le plus élevé dans toutes les MRC, avec des parts variant de 25 % à 29 %. Pour les ménages familiaux, les familles monoparentales sont plus nombreuses, en proportion, à devoir consacrer 30 % et plus de leur revenu pour se loger que les couples

avec ou sans enfant. Dans les MRC d'Abitibi et de La Vallée-de-l'Or, environ 20 % des familles monoparentales dirigées par des mères déboursent 30 % et plus de leur revenu pour se loger, et à Rouyn-Noranda, il s'agit de 25 % des familles monoparentales qui sont dirigées par des pères.

■ Inadéquation du logement aux besoins

L'inadéquation s'illustre notamment par une situation de surpeuplement. Dans la région, 3 % des ménages locataires vivent dans un logement de taille insuffisante. Les familles monoparentales dirigées par des mères et par des pères ainsi que les couples avec enfant(s) se trouvent plus fréquemment dans une situation de surpeuplement. En voici un aperçu selon les territoires de MRC.

- › Mère monoparentale : Abitibi et Vallée-de-l'Or : 13 %
- › Père monoparental : Rouyn-Noranda et Témiscamingue : 16 %
- › Couple avec enfants : Abitibi et Vallée-de-l'Or : 11 %

Les ménages autochtones des MRC de La Vallée-de-l'Or (13 %) et de Témiscamingue (10 %) sont respectivement 4 à 5 fois plus susceptibles de vivre dans un logement de taille inadéquate que les ménages locataires non autochtones des mêmes territoires. ■

Revenu moyen et part du revenu consacrée au logement des ménages locataires et taux d'effort selon diverses caractéristiques de la principale personne responsable du ménage

> MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2021

	Revenu moyen				Taux d'effort - 30 % et plus du revenu pour se loger				
	Tous	Part du revenu pour le logement	Ménages défavorisés	Part du revenu pour le logement	15-29 ans	30-44 ans	45-64 ans	65 ans et plus	Tous
Abitibi	56 500 \$	15 %	19 160 \$	36 %	25 %	14 %	21 %	28 %	22 %
Abitibi-Ouest	46 960 \$	15 %	17 800 \$	32 %	18 %	14 %	18 %	25 %	20 %
La Vallée-de-l'Or	55 300 \$	16 %	19 580 \$	41 %	15 %	9 %	18 %	36 %	21 %
Rouyn-Noranda	54 400 \$	16 %	19 690 \$	35 %	15 %	12 %	20 %	29 %	20 %
Témiscamingue	52 650 \$	14 %	19 200 \$	34 %	16 %	7 %	16 %	18 %	15 %
Ensemble du Québec	59 050 \$	18 %	19 840 \$	43 %	27 %	17 %	8 %	37 %	25 %

Notes : Les frais de logement comprennent le loyer, l'électricité, l'eau chaude, etc. Le loyer mensuel est autodéclaré par les ménages au moment du recensement. Source : Indice du logement locatif canadien (ILL).

RESSOURCES MINIÈRES

EXPLORER LE SOUS-SOL

— Mariella Collini

Les titres miniers sont une composante majeure de l'aménagement du territoire et de l'économie de la région. Évolution de la situation au cours des dernières années.

Depuis 2019, le nombre de titres d'exploration minière connaît une croissance continue au Québec. Selon les données du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), la province comptait près de 350 000 claims en 2023, couvrant environ 11 % du territoire. Ce nombre représente une augmentation de 134 % depuis 2018 et de 32 % par rapport à 2022. Cette tendance semble se poursuivre au premier semestre de 2024, avec une augmentation de 4 257 claims. Près de 88 % de ces titres d'exploration se trouvent dans les régions minières du Nord-du-Québec (65 %), de l'Abitibi-Témiscamingue (13 %) et de la Côte-Nord (10 %).

En Abitibi-Témiscamingue, 43 906 claims étaient inscrits au Registre public des droits miniers en 2023, couvrant le tiers du territoire de la région. Au cours des dernières années, la croissance des titres d'exploration a été plus modérée dans la région comparativement à l'ensemble de la province, atteignant 65 % sur 5 ans et près de

1 % par rapport à 2022. Aussi, inversement au Québec, le registre dénombre 600 claims actifs en moins dans la région au premier semestre de 2024. La hausse du nombre de claims en Abitibi-Témiscamingue est également moins marquée que dans le Nord-du-Québec et la Côte-Nord, avec une croissance respective de 135 % et 273 % au cours des 5 dernières années. En parallèle, neuf régions hors des grands pôles miniers ont observé une hausse du nombre de claims entre 2018 et 2023, en particulier Lanaudière, le Saguenay-Lac-Saint-Jean et la Mauricie.

Les substances minérales les plus recherchées sur les claims de l'Abitibi-Témiscamingue ont évolué en 2023 par rapport à 2022. Alors que l'or dominait largement avec 68 % en 2022, sa proportion est passée à 51 % en 2023. Le lithium a gagné en importance, passant de 13 % à 23 %, et le cuivre de 6 % à 10 %. Le nickel, qui représentait 7 % en 2022, a été remplacé par les terres rares en 2023 (6 %). ■

Évolution des titres d'exploration minière

> Régions minières et ensemble du Québec, 2018 à 2023

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Abitibi-Témiscamingue	26 678	23 965	32 346	35 555	43 509	43 906
Côte-Nord	9 753	9 249	9 535	13 200	28 463	36 364
Nord-du-Québec	96 199	90 903	115 089	124 384	156 013	226 951
Ensemble du Québec	149 510	140 151	176 061	199 872	264 580	349 486

Sources : Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN), Rapport sur les activités minières du Québec (données pour l'année 2018) et Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), Info-Mines | Statistiques 2023 sur les titres miniers (données de 2019 au 30 juin 2024).



L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

RASSEMBLER · COMPRENDRE · DIFFUSER

NOTRE MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de l'Abitibi-Témiscamingue. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

445, boulevard de l'Université,
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4
T. : 819 762-0971 Sans frais : 1 877 870-8728 poste 2622
observatoire@observat.qc.ca
OBSERVAT.QC.CA

ISSN : 1915-5050 (Imprimé)
ISSN : 1916-4963 (En ligne)
1 900 abonnements

✓ SORTI DES PRESSES

Association des bibliothèques publiques du Québec (ABMQ), [Portrait national 2024 des bibliothèques publiques](#), 2024.

Baril, D., Caron, J. et Asselin, H. [Meilleures pratiques de sécurisation culturelle autochtone des programmes de formation postsecondaire menant à des emplois dans le secteur minier](#), Pôle d'enseignement supérieur secteur minier, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2024.

Chaire de tourisme Transat, [Perception des résidents - Le tourisme au Québec](#), ministère du Tourisme, 2024.

Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ), [Rapport annuel de gestion 2023-2024](#).

Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT), [Portrait préliminaire de la gestion des matières résiduelles pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue](#), 2024.

Les Banques alimentaires Québec, [Bilan-Faim 2024](#).

Logistic Login, [Étude sur les flux de transport dans la région du Témiscamingue](#), 2024.

Institut de la statistique du Québec (ISQ), [Perspectives démographiques du Québec et de ses régions, 2021-2071 - Édition 2024](#) et

[Panorama des régions du Québec - Édition 2024](#) et

[Produit intérieur brut régional par industrie au Québec - Édition 2024](#).

Institut national de la santé publique du Québec (INSPQ), [Portrait des infections transmissibles sexuellement et par le sang \(ITSS\) au Québec : année 2022 et projections 2023, 2024](#).

Ministère de la Famille, [Les familles au Québec : caractéristiques et évolutions récentes. Un portrait à partir du recensement de 2021](#), 2024.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI), [Tableaux sur l'immigration permanente au Québec - 2019-2023, 2024](#).

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF), [Lignes directrices sur le développement de la villégiature sur les terres du domaine de l'État](#), 2024.

Société de développement du Témiscamingue (SDT), [Planification stratégique du Témiscamingue 2024-2030](#).

Bonne lecture !